



**N°01**  
**04/02/2026**



### Animateur filières

**Céréales à paille / Maïs**  
Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
[khalid.koubaiti@fredon-na.fr](mailto:khalid.koubaiti@fredon-na.fr)

**Oléagineux - Protéagineux**  
Solana VERA / **Terres Inovia**  
[s.vera@terresinovia.fr](mailto:s.vera@terresinovia.fr)

### Animateurs délégués

**Céréales à paille / Maïs**  
Clément GRAS / **ARVALIS**  
[c.gras@arvalis.fr](mailto:c.gras@arvalis.fr)

### Directeur de publication

Bernard LAYRE  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Écophyto est une  
politique publique du



Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**



**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisé.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de  
santé du végétal Nouvelle-  
Aquitaine Grandes  
cultures N°43 du  
03/02/2026 »**

Avec le soutien financier de



Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [\*\*formulaire d'abonnement au BSV\*\*](#)

## Ce qu'il faut retenir

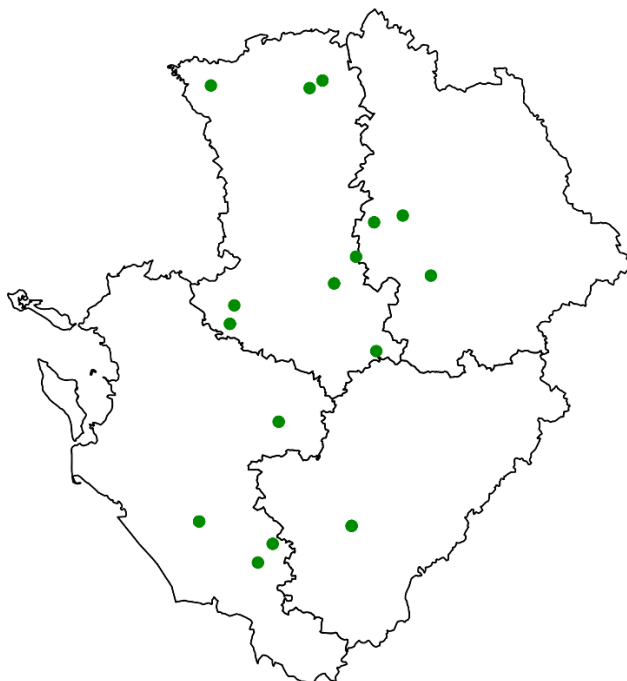
### Colza

- **Stade** : 50% des parcelles à C1 (BBCH 30).
- **Charançon de la tige du colza** : aucune capture.

**L'installation des cuvettes jaunes est une priorité pour identifier  
l'arrivée des charançons en parcelle.**

## • Stade phénologique et état de la culture

Cette semaine, 16 parcelles sont observées dans le réseau Poitou-Charentes. La reprise de végétation est enclenchée pour 56 % des parcelles avec un stade C1 majoritaire. Les autres sont toujours en repos hivernal, les apports d'azote peuvent patienter.



Carte des parcelles de colza observées du 28 janvier au 3 février 2026

(Terres Inovia)

## Rappel des stades

**Stade C1 (BBCH 30) :** « Reprise de végétation ». Apparition de jeunes feuilles.

**Stade C2 (BBCH 31) :** « Entre nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

**Stade D1 (BBCH 50) :** « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».



**Stades du colza**  
(Crédit Photo : Terres Inovia)

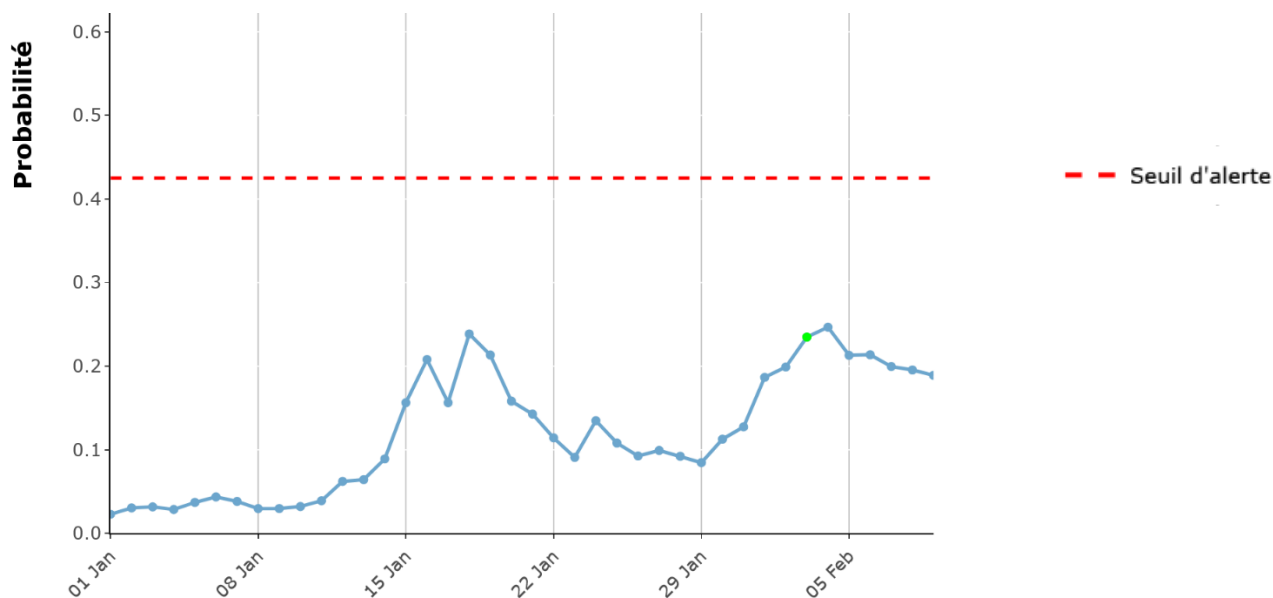
- Charançon de la tige du colza

## Outil d'Aide à la Décision (OAD) pour prédire les vols de Charançon de la tige du colza

Pour accompagner la surveillance de vos colzas, Terres Inovia a construit un OAD de prédiction de vol du charançon de la tige. Le modèle sort une courbe de probabilité de piégeage sur la commune renseignée.

Lorsque la courbe se rapproche du seuil d'alerte (ligne en pointillés), le piégeage du charançon de la tige dans vos cuvettes est probable. Vous devez vérifier régulièrement les captures dans votre cuvette. Une vue d'ensemble sur une carte de France représente le risque journalier à la date sélectionnée.

*Nb : l'OAD est actuellement indisponible sur le nouveau site Terres Inovia.*



Graphique de probabilité de captures sur Niort



Mardi 3 février



Lundi 9 février

Cartes de prédiction des vols de Charançon tige du colza

La probabilité de captures modélisée de vol de charançons de la tige du colza pour cette semaine est **faible** en Poitou-Charentes.

### Observations terrain

Les cuvettes jaunes sont relevées dans 11 parcelles du réseau cette semaine. Aucun charançon de la tige du colza n'est capturé. Les températures douces actuelles et prévues sont favorables au vol des charançons à contrario du vent et des pluies.

A noter, aucun charançon de la tige du chou n'est piégé.

**Rappel :** le vol du charançon de la tige est favorisé par une remontée des températures au-delà de 9°C associé à un temps calme et sec. Il se généralise autour de 12°C.

### Période de risque :

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint, lorsque l'allongement des entrenœuds est engagé. Concernant l'aptitude des femelles à la ponte, celle-ci est fonction des températures. Dans des conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8 à 10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

### Seuil indicatif de risque :

Il n'est pas déterminé. On considère que la seule présence du charançon de la tige du colza dans les parcelles constitue un risque. Sa nuisibilité est due au dépôt d'œufs dans les tiges en croissance engendrant de graves déformations de ces dernières voire leur éclatement.

#### **Évaluation du risque**

Aucune capture de charançons de la tige du colza en Poitou-Charentes. Les conditions climatiques annoncées sont plutôt défavorables au vol et le modèle prédit un risque de captures faible.

**Le risque est donc faible actuellement.**

### Rappel sur le déroulement des pontes

La ponte peut se dérouler sur plusieurs semaines.

Après les arrivées en cultures, les adultes sont plus ou moins actifs, cela dépend de la météo. Mais, s'il ne fait pas trop froid ou trop humide sous le couvert, ils mangent dès que les conditions deviennent plus favorables (un peu de chaleur, un peu de soleil), la machine fonctionne et les sommes de températures s'accroissent régulièrement (pour la maturation des ovocytes).

Si le temps est défavorable (couvert, pluie, vent, ...), les ovocytes s'accumulent dans les poches formées par les oviductes communs.

Mais, au premier jour favorable, temps calme, soleil, les femelles peuvent pondre même avec des températures de 6 à 7 °C. La période d'activité peut ne durer qu'un jour ou perdurer.

Les piqûres de ponte réalisées à la base des tiges en conditions peu poussantes, sont souvent peu perturbatrices de la multiplication cellulaire. Au contraire, les piqûres « pleine tige » déposées en phase d'élongation vigoureuse conduisent aux éclatements de tiges.

La nuisibilité est fonction du nombre total de piqûres de ponte par tige. Toute piqûre - même assez haute et/ou tardive - participe à amoindrir la fonctionnalité de la circulation de sève dans la tige et sensibilise la plante au stress hydrique.

**Attention aux confusions :** sécher les insectes avant de les observer.



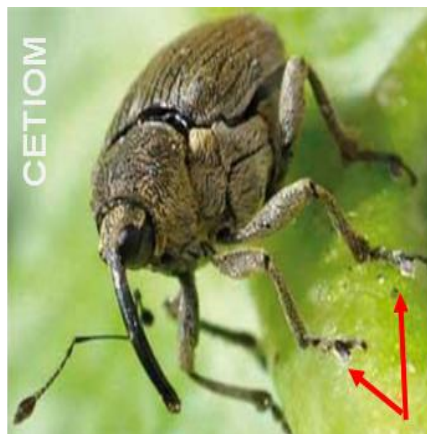
Le charançon de la tige du chou n'est pas considéré comme nuisible pour le colza dans nos conditions et il est important de ne pas le confondre avec le charançon de la tige du colza. Ces deux charançons arrivent généralement au même moment mais parfois le charançon de la tige du chou est plus précoce.

### Reconnaître le charançon de la tige du colza et le différencier de celui de la tige du chou

**Le charançon de la tige du chou**, inoffensif pour le colza. Le corps est noir il est recouvert d'une abondante pilosité rousse. Il possède une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen ainsi que le bout des pattes rousses.



**Le charançon de la tige du colza**, est le plus préjudiciable. C'est le plus **gros**, son corps est gris cendré, avec le **bout des pattes noires**.



**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :** AGRICULTEURS, CA 86, COOP MANSLE-AUNAC, COOPERATIVE DE MATHA, COOP DE LA TRICHERIE, EI. BOTET, FREDON-NA, GROUPE CA17-CA79, NEOLIS, OCEALIA, OXAGRI, SAS LAMY-BIENAIMÉ, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA, VSN NEGOCE.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*